



MINISTÈRE DE LA SANTÉ CENTRE INFORMATIQUE

Consultation n°09/2023

Choix d'un reviseur aux comptes pour les années 2023-2024-2025

Le Centre Informatique du Ministère de la Santé (CIMS) lance une consultation pour le choix d'un reviseur aux comptes pour les années 2023-2024-2025.

Les soumissionnaires intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges à compter de l'apparition du présent avis, auprès du service des marchés du CIMS à l'adresse suivante ; 84 Av. Hédi Chaker 1002 Tunis.

Les soumissions doivent être envoyées par courrier recommandé ou rapide poste ou remise directement au bureau d'ordre du CIMS contre récépissé, sous enveloppe au nom de Monsieur le Directeur Général du CIMS au 01, Rue de Liberia 1002 Tunis Belvédère.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention « **Ne pas ouvrir Consultation n°09/2023 Reviseur aux comptes pour les années 2023-2024-2025** » et contenir les pièces suivantes :

- Les documents administratifs énumérés au cahier des charges
- L'offre technique énumérée au cahier des charges

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **240 jours** à compter du jour suivant de la date limite de réception des offres qui est fixée à **17 Juillet 2023 à 11h du matin**.

(LE CACHET DU BUREAU D'ORDRE DU CIMS FAISANT FOI).

Toute offre parvenue après ce délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

14 JUIN 2023



HY 02